

Sujet : [INTERNET] ISDI Fontenay en parisis

De : Marie-Charlotte GILLOOTS <influences.paysage@gmail.com>

Date : 10/01/2021 19:11

Pour : "pref-icpe@val-doise.gouv.fr" <pref-icpe@val-doise.gouv.fr>

Bonjour Madame Monsieur,
vous trouverez ci-joint ma lettre de soutien au projet d'ISDI de Fontenay en Parisis en qualité de Paysagiste concepteur.

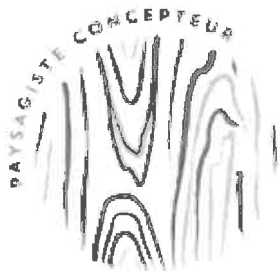
Je vous remercie d'y porter attention.

Cordialement,

Marie-Charlotte RENOUX-GILLOOTS

Paysagiste Concepteur DPLG

06.88.11.12.45 // www.influences-paysage.fr



INFLUENCES
paysage

Avast
logo

L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast.
www.avast.com

— Pièces jointes : —

lettre soutien ISDI fontenay.pdf

30 octets

Le 15 décembre 2020.

L'année 2020, troublée par un mal invisible mais omniprésent, aura marqué les esprits de toute une génération. Cette période inédite a été l'occasion pour les français de réviser certaines de leurs priorités : *l'accès à la nature*, la *promotion des circuit-courts* et l'évasion par le *sport* sont réapparues comme des moteurs de bien-être mental, indispensables dans l'épreuve.

L'accès à la nature. Les images des milliers de parisiens quittant d'urgence la capitale en prévision du confinement ont fait le tour de l'Europe. Et pour cause, elles reflètent le revers de l'urbanisation galopante en Ile-de-France : la ville surpeuplée, imperméabilisée, bétonnée, n'est pas en mesure d'offrir à ses millions d'habitants leur espace vital. Lorsque les activités citadines sont au ralenti, l'appel de l'oxygène et des grands espaces ont rappelé à tous combien il est précieux d'avoir accès à un jardin. Pourtant, cette précieuse nature s'éloigne toujours un peu plus de la capitale. Soumise à une pression immobilière croissante, nos campagnes tendent à disparaître sous le béton, symptôme d'un étalement urbain incontrôlé. L'importance d'agir en faveur de la préservation des qualités intrinsèques de ces zones péri-urbaines et rurales prend alors tout son sens.

La consommation de l'Homme n'est pas seulement spatiale elle est aussi alimentaire. Aujourd'hui, les agriculteurs français se battent face à la mondialisation de leur production. Tandis que beaucoup de français consomment une alimentation importée. Le covid-19 a bousculé, de manière significative, l'ordre établi. Dans un monde à l'arrêt, l'importation de denrées se complique, les français se tournent enfin vers une alimentation nationale et surtout de proximité. Travailler sur de nouveaux *circuit-courts* et valoriser les existants, c'est stopper la disparition des terres agricoles en région densément peuplée, conserver la qualité de vie offerte par ces espaces, et assurer une qualité de consommation aux habitants. Finalement, favoriser les *circuit-courts*, c'est également miser sur un dynamisme local social et écologique.

Au XIX^{ème} siècle, le courant hygiéniste redessine les villes, entre autres, un réseau de parcs et jardins voit le jour, la décharge du 19^{ème} arrondissement de Paris deviendra d'ailleurs, le célèbre parc des Buttes Chaumont: Ils ont compris que l'Homme a besoin d'espace libre et végétalisé pour assainir la vie en ville. Aujourd'hui, il est temps de reprendre le flambeau et d'assainir notre consommation. Mais devant les projets futuristes de construction d'immeuble agricole, n'oublions pas que la qualité des produits passe par la terre. Revenir à des *circuit-courts* : oui, mais de qualité.

En outre, en plus de modifier le paysage et la qualité de vie, l'urbanisation massive vient imperméabiliser des sols qui devraient normalement absorber l'eau, au lieu de la rejeter. Confrontés aux conséquences du changement climatique et à l'érosion des sols, la gestion de l'eau est un défi majeur, en ville et à la campagne. Il est important de conserver les espaces naturellement perméables et dépolluants pour alléger les infrastructures publiques : réfléchissons attentivement au cours de l'eau, avant de ne pas courir à notre perte.

La promotion des écosystèmes agricoles et des *circuit-courts* me tient d'autant plus à cœur que je suis sensible à ces sujets de par mon métier et mes valeurs. Les décisionnaires du projet, habitants de longue date de Fontenay en Parisis, partagent ces valeurs et souhaitent protéger leur village. Alors comment protéger nos terres agricoles de la pression immobilière, responsable de la disparition progressive de deux premières priorités des français confinés : *l'accès à la nature* et aux *circuit-courts* ?

La réponse à cette question se trouve peut-être dans la troisième composante du bien-être : le *sport*. Vecteur de santé mentale et physique, le *sport*, tout particulièrement en extérieur, s'est avéré indispensable pour la population. Partout, les français ont cherché à s'évader par le *sport*, en plein air : à pied, en vélo, à cheval. Néanmoins, même si les trois composantes du bien-être, que sont - *l'accès à la nature*, les *circuit-courts* et l'évasion par le *sport* - ont pu être offertes à quelques chanceux ; nul doute que le confinement aura ôté à la population son bien le plus précieux : *l'échange, le partage, la rencontre*. Or, le *sport*, est aussi un moteur de cohésion sociale. A travers la création de groupes, d'associations, de clubs et de compétitions, le *sport* permet de dynamiser un territoire et de valoriser ses paysages.

Enfin, je pense que pour mettre en valeur un territoire et son paysage, il est nécessaire d'intégrer toutes les interdépendances de l'écologie du milieu. Aménager un site de manière cohérente, c'est respecter à la fois ses habitants et son biotope.

En cette période de pandémie mondiale, le temps est à la réflexion. Regarder derrière pour apprendre de nos erreurs, ne plus les répéter.

Le covid-19 offre aussi une trêve environnementale à grande échelle. L'économie du pays a été très fortement ralentie, la consommation et par conséquent la production de déchets n'ont elles, pas faibli. Les entreprises d'enfouissement de déchets se sont vues débordées par la situation. Pour faire face, une seule solution, creuser plus pour enfouir plus. Les terres et roches excavées s'accumulent, par millions de mètre cube, au bord des fosses.

En attendant que la population transforme profondément ses modes de consommation, il est important de réduire au mieux l'impact de ces excavations. Il est nécessaire d'utiliser à des fins positives ces déblais considérés, aujourd'hui, comme des déchets. A titre d'exemple, pour les décharges du nord est parisiens cela représente plusieurs millions de mètre cube. Aux terres excavées pour la gestion des déchets, s'ajoute les terres des grands projets urbains, tel que le Grand Paris. Alors comment utiliser judicieusement ces terres-déchets? Pour quels projets? A quelles fins? Et à quelle distance ?

Ces volumes imposants circuleront en camion, en train, en péniche. Comment limiter l'impact de ce transport ? La réponse à cette question est assez simple : en utilisant ces terres pour des projets de proximité. La stabilisation des sols en vue d'une route ou la construction de plateforme de bâtiment, quoique nécessaires, ne feront qu'accroître une imperméabilité des sols déjà rapide.

Touchés par l'ensemble des enjeux abordés précédemment, nous avons, avec les décisionnaires, la volonté d'y répondre, à notre échelle, à travers un projet ancré dans le triptyque - *accès à la nature – promotion des circuit-courts - sport* ; à savoir la création d'un pôle équestre de compétition.

L'équitation est un *sport* d'équipe, entre le cavalier et son cheval, qui nécessite un respect mutuel sans lequel il est impossible d'avancer. Et c'est avec cette valeur de respect et l'esprit d'équipe que nous souhaitons construire ce projet.

Le pôle équestre naîtra de quatre composantes faisant échos aux thèmes abordés précédemment.

La première réponse à apporter sera la protection des terres agricoles. En basant notre projet sur nos terres agricoles, situées entre la francilienne et le village de Fontenay, menacées à terme par l'urbanisation, nous proposons un reclassement de cette zone en Zone Agricole équestre.

Nous formerons des remblais sur la majeure partie du site afin de façonner le site physiquement et financièrement. Dans le respect du paysage de la Plaine de France, ces remblais permettront de conserver un espace ouvert et non constructible. Ainsi, la totalité du projet serait protégé d'un projet de construction massive sur cet emplacement privilégié.

La seconde réponse porte sur la valorisation des terres « déchets » en *circuit-court*. A quelques kilomètres du site, l'entreprise Veolia a déblayé de son site plusieurs millions de mètre cube de terre et de bloc marno-calcaire afin de pouvoir augmenter leur surface d'enfouissement. Ces terres marno-calcaires constituent la roche mère de Fontenay en Parisis. En ramener sur le site est d'une part cohérent vis-à-vis de la géologie locale, mais aussi écologiquement, car elles ne seraient déplacées que des quelques kilomètres.

L'introduction de ces terres portera à la fois le projet physiquement et financièrement. En effet, notre projet est financé par des fonds privés: la mise en « décharge » de ces terres sur le site permettra d'aménager le futur pôle équestre. En définitive, l'apport de terre est indispensable et indissociable à la réalisation du site.

L'utilisation des terres marno-calcaires excavées présente un double avantage: elle transforme un déchet en un élément de construction central au projet et permet de recréer des écosystèmes menacés sur une partie du site : les prairies calcicoles. La raréfaction du pâturage favorise la repousse naturelle des arbres, provoquant ainsi la fermeture de ces milieux ainsi que leur disparition progressive.

Ces prairies possèdent pourtant un écosystème riche en faune et surtout en flore. Il serait donc intéressant de recréer, sur une partie du site, les conditions nécessaires à la présence de ces prairies, qui seraient entretenues par éco-pâturage. Ce site pourrait être un lieu d'expérimentation, d'étude et de suivi de la création d'un tel milieu par une association ou tout autre organisme intéressé.

En partant d'une topographie variée, le site accueillera, en plus de ces prairies, d'autres types de milieux nécessaires à la diversité et de richesse paysagère exigée par un *sport* où le cheval est roi, obligeant les cavaliers à se soucier de la qualité de l'environnement qui les entourent. La qualité d'usage d'un site accueillant des chevaux et leurs cavaliers dépend de multiples critères, en fonction de l'usage du site : Pour l'élevage et l'entretien quotidien des chevaux, la présence de grandes prairies est importante. Pour la compétition, c'est la qualité des sols qui importe le plus. Vient ensuite l'environnement en général : l'exposition au vent, la présence d'ombre et la variété des paysages sont particulièrement appréciés. La gestion du bruit y est aussi importante, car les chevaux étant des animaux de proie, peuvent adopter des réflexes dangereux pour le cavalier s'ils sont effrayés.

Le projet paysager du futur centre de compétition équestre doit donc intégrer un maximum de diversité. Ainsi, nous y retrouverons des boisements plus ou moins denses et bas, mais aussi des prairies classiques d'élevage, des haies plus ou moins fournies et enfin des zones humides qui permettent de gérer les eaux pluviales. Celles-ci ont un rôle important dans le projet : les eaux de ruissellement seront récupérées, stockées dans les bassins de rétention existants puis seront utilisées sur place : pour l'arrosage des plantations, pendant les premières années, mais surtout pour l'entretien des sols équestres qui nécessitent de grandes quantités d'eau.

Cela nous amène au dernier point : le projet du pôle équestre et ses infrastructures. Les espaces de compétition, d'entraînement et de pâturage seront aménagés *sur* les remblais, dans un environnement paysagé agréable, adapté à la pratique sportive et à haute qualité écologique.

La création de ce pôle équestre répond à un véritable besoin de la filière équestre dans le département du Val d'Oise. En effet, il n'existe pas de structure de cette ampleur permettant d'organiser des

événements de grande ampleur dans les environs proches. La fédération, ainsi que d'autres organismes équestres, soutiennent pleinement ce projet.

Si le projet voit le jour, ce site deviendra un centre important pour le secteur sportif, notamment équestre, dans la région ; apportant ainsi une véritable dynamique sociale et économique au sein village et de son territoire. Ce dynamisme économique, nous le souhaitons avant tout respectueux de l'homme et de la nature, des habitants de Fontenay-en-Parisis et des biotopes de la Plaines de France. Le pôle de compétition équestre des écuries de la couture entend regrouper tous les facteurs de bien-être qui, hier, nous paraissaient importants, et qui, aujourd'hui, nous semblent vitaux : *l'accès à la nature, la promotion des circuit-courts, l'évasion par le sport et la cohésion sociale.*

Marie-Charlotte Renoux-Gilloots, paysagiste concepteur.